

MINISTERE DES MINES

SECRETARIAT GENERAL

COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI



Initiative pour la Transparence
des Industries Extractives
Mali

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2022

Mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

Juin 2024

Table des Matières

Liste des sigles et acronymes	3
Introduction	4
Evaluation de la performance générale annuelle	4
Performance vis-à-vis des objectifs et activités définis dans le plan de travail 2022	5
Performance par rapport à la mise en œuvre des exigences de la norme ITIE	14
Aperçu des réponses du groupe multipartite aux recommandations formulées par l'administrateur indépendant suite à la réconciliation	16
Coûts totaux de mise en œuvre	16
Conclusion et recommandations	17
Composition détaillée du Comité de Pilotage	17
Annexes	
Annexe 1 : Suivi des recommandations des rapports ITIE précédents ;	
Annexe 2 : Situation d'exécution financière (budget d'Etat et PGSM)	

Liste des sigles et acronymes

- **ASCOMA** : Association des Consommateurs du Mali
- **ONRP** : Office National pour la Recherche Pétrolière
- **CAD** : Coalition Africaine des Alternatives Dettes et Développement
- **CAFO** : Coordination des Associations et ONG Féminines
- **CP** : Comité de Pilotage
- **DGD** : Direction Générale des Douanes
- **DGE** : Direction des Grandes Entreprises
- **DGI** : Direction Générale des Impôts
- **DNACPN** : Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
- **DNGM** : Direction Nationale de la Géologie et des Mines
- **FDS** : Fondation pour le Développement du Sahel
- **INPS** : Institut National de Prévoyance Sociale
- **ITIE** : Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
- **MCAS**: Mining Cadastre Administration System
- **OGAS**: Oil and Gas Administration System
- **PGSM** : Projet de Gouvernance du Secteur Minier
- **RAA** : Rapport Annuel d'Avancement
- **UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Introduction :

La « Norme ITIE » fait obligation aux pays mettant en œuvre l'ITIE de produire chaque année un rapport d'activités ou « Rapport Annuel d'Avancement ».

La production du rapport annuel d'avancement 2022 de l'ITIE-Mali s'inscrit dans ce cadre. Il a pour but d'évaluer les progrès accomplis en termes de conformité aux exigences de la Norme ITIE en vigueur, des efforts consentis par le Groupe multipartite (Comité de Pilotage), des avancées dans la mise en œuvre du plan de travail ainsi que des lacunes à combler pour la mise en œuvre effective de l'ITIE au Mali.

Ce rapport donne un aperçu sur les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République du Mali (ITIE-Mali) conformément aux objectifs définis dans le plan de travail 2022.

Ce rapport fait également une évaluation des progrès accomplis en matière de mise en œuvre de chaque exigence de la norme ITIE et retrace les réponses du Comité de Pilotage aux recommandations issues des rapports ITIE et des progrès accomplis conformément à l'exigence 7.4 de la Norme ITIE.

Ce travail a été possible grâce à la collaboration de toutes les parties prenantes au processus ITIE au Mali.

I. ÉVALUATION GENERALE DE LA PERFORMANCE ANNUELLE :

En 2022 la mise en œuvre de l'ITIE au Mali a été marquée par la poursuite de la validation qui est à sa troisième phase où le Mali a obtenu un score global assez faible dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 (65,5 points), atteignant un score modéré sur les résultats et l'impact (70 points), un score assez faible sur la transparence (66 points) et un score assez faible sur l'engagement des parties prenantes (60 points).

Ces résultats reconnaissent le dévouement des principaux titulaires de mandats, du personnel et des membres du groupe multipartite à mettre en œuvre la norme ITIE au Mali.

En particulier, le Conseil d'administration reconnaît que le Mali a cherché à maintenir sa supervision multipartite de l'ITIE pendant une période de changement politique, d'insécurité importante et d'impact de la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, le Conseil d'administration a pris note du nouveau décret gouvernemental sur la propriété effective, du travail de diagnostic effectué pour mesurer l'impact de l'ITIE, du système moderne de gestion cadastrale et de la publication de nombreux contrats miniers. Cependant, le processus de Validation a identifié des améliorations urgentes et nécessaires. En particulier, le Conseil d'administration exhorte le gouvernement à améliorer l'environnement et la qualité de la participation de la société civile, et le Groupe multipartite à étendre son utilisation de l'ITIE pour couvrir les divulgations d'intérêt public telles que l'exploitation minière artisanale et à petite échelle et l'impact environnemental. Le gouvernement est encouragé à enquêter sur les liens potentiels entre l'exploitation minière et les insurrections violentes dans le pays, et à prendre des mesures pour protéger les communautés

vulnérables. La société civile est encouragée à poursuivre ses récents efforts pour relancer le débat public sur les questions sensibles et mettre en place des processus de consultation systématique de l'ensemble du collège. Il existe également une marge de manœuvre importante pour améliorer la transparence et le suivi dans l'attribution des droits d'extraction, la divulgation des contrats et des licences d'extraction et les activités d'exploration significatives afin de satisfaire la Norme ITIE. Le Conseil d'administration exhorte le Mali à renforcer son utilisation de la mise en œuvre de l'ITIE pour fournir un diagnostic public régulier des pratiques réelles de gouvernance de l'industrie extractive.

A l'annonce de ce score le Comité de Pilotage ITIE a élaboré un plan de mise en œuvre de mesures correctives en vue de corriger les insuffisances soulevées.

II. EVALUATION DES PERFORMANCES VIS-A-VIS DES OBJECTIFS ET ACTIVITES DEFINIS DANS LE PLAN DE TRAVAIL

Le plan de travail ITIE 2022 avait pour objectifs :

- Améliorer la performance du Comité de Pilotage et du Secrétariat Permanent dans l'exécution du plan de travail
- Améliorer le cadre légal et réglementaire ;
- Améliorer le cadre de fonctionnement du Groupe multipartite ;
- Améliorer la transparence dans la gestion des titres miniers et pétroliers ;
- Mettre en œuvre le plan de communication ;
- Mettre en œuvre la politique de données ouvertes ;
- Mettre en œuvre les activités de Renforcement des Capacités ;
- Assurer le fonctionnement adéquat du Secrétariat Permanent ITIE-Mali ;

Au cours de l'année 2022, les actions suivantes ont été réalisées et des résultats ont été obtenus pour chaque objectif du plan de travail. Il s'agit notamment :

2.1 Amélioration du cadre légal et réglementaire :

- adoption d'un arrêté interministériel des ministères chargés des mines et de la justice pour l'approbation d'un formulaire de déclaration des bénéficiaires effectifs d'une personne morale (Article 5 du Décret n°2022-0107/PT-RM du 22 février 2022 instituant le registre public des bénéficiaires effectifs des entreprises extractives) ;
- des lettres de relances et de mises en demeure ont été adressées aux structures déclarantes en retard dans la fourniture des données pour la production du rapport ITIE 2020.

2.2 Amélioration du cadre de fonctionnement du Comité de Pilotage (CP) :

La mise en application du Décret N° 2019 – 0006/ PM-RM du 10 janvier 2019 portant Création, Organisation et Modalités de Fonctionnement des Organes de Mise en Œuvre de l'Initiative Pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE-Mali) a permis :

- La tenue de quatre (04) sessions ordinaires du Comité de Pilotage ;
- La tenue de quatre (04) sessions extraordinaires du Comité de Pilotage ;

2.3 La transparence des contrats, des titres miniers et pétroliers :

Le suivi de l'actualisation et de la correction des insuffisances par des rencontres entre le Secrétariat Permanent, la DNGM et l'ONRP sur le fonctionnement des cadastres minier et pétrolier (MCAS et OGAS) a permis de constater des dysfonctionnements dans la mise à jour de ces plateformes. Les structures concernées s'engagent à prendre des mesures appropriées pour améliorer la performance des systèmes cadastrales.

Un répertoire exhaustif des titres miniers et pétroliers adoptés valide en 2022 est publié sur le site de l'ITIE – MALI à l'adresse www.itie.ml.

2.4 Mettre en œuvre le plan de communication :

Les actions suivantes ont été réalisées dans la mise en œuvre du plan de communication 2022 :

- la confection des outils de communication notamment des gadgets, des t-shirts, des casquettes ;
- la production et diffusion d'un sketch en langue bamanakan sur le rapport ITIE 2019.
- la dissémination du rapport ITIE 2019 dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Bougouni, Dioila, Ségou, Koutiala et dans les six (06) communes du district de Bamako.

Le processus d'évaluation de l'appel à candidature est bouclé, le rapport d'évaluation se trouve sur la table du Président du Comité de Pilotage pour validation.

2.5 Mettre en œuvre la politique de donnée ouverte :

- la publication sur le site web de l'ITIE de la politique du Mali en matière de publication des données en format ouvert est un gage d'adhésion du Mali à la politique de divulgation des données en format ouvert ;
- la publication des données statistiques relatives au rapport ITIE 2019 en format ouvert (Excel).

2.6 Mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités :

L'activité phare de renforcement des capacités a consisté à l'organisation d'un atelier de formation sur la Norme ITIE 2019 dans les localités de Sadiola, Kénieba, Kalana et Fourou.

Le Secrétariat Permanent a participé à une session de formation sur la négociation des contrats miniers organisée par le PGSM à Dakar au Sénégal.

2.7 Assurer le fonctionnement adéquat du secrétariat permanent :

La réalisation des activités suivantes concourt au bon fonctionnement du Secrétariat Permanent notamment :

- la dotation en carburant ;
- le paiement de salaire et accessoire du personnel ;
- l'abonnement de la connexion internet ;
- l'entretien des locaux et des matériels roulants.

D'après le tableau ci-dessous, l'évaluation du plan de travail nous donne le score de performance suivant :

- Taux d'exécution physique des activités réalisées (A) 55% ;
- Taux d'exécution physique des activités en cours de réalisation (B) 8 % et
- Taux d'exécution physique des activités non réalisées (C) 37 %.

Tableau 1 : Score des performances vis-à-vis des objectifs et des activités définis dans le plan de travail

N°	Activités Prévues	SCORE	Observations
1.	Mener un Audit institutionnel, organisationnel, financier et comptable des organes de l'ITIE	B	La procédure de sélection du consultant est lancée
2.	Elaborer des textes appropriés (lettres circulaires , arrêtés...) rendant obligatoire le respect des exigences d'exhaustivité et de fiabilité des déclarations	A	Des lettres de relances et de mise en demeure ont été adressées aux structures déclarantes en retard. Il n'y avait nécessité d'adopter d'arrêté.
3.	Suivre la signature du décret pour la divulgation de la propriété réelle	A	Le décret a été signé et publié sur le site de l'ITIE-MALI
4.	Mise en place du registre pour la divulgation de la propriété réelle	C	Le registre n'a pas pu être mise en place.
5.	Validation des formulaires relatifs à la Supervision par le groupe multipartite	A	Les formulaires ont été validé par le CP et publié sur le site de l'ITIE
6.	Examen des documents issus de l'atelier de Ségou mis à la disposition de la commission ad hoc	A	La commission ad hoc a analysé les documents de l'atelier de Ségou
7.	Recensement et publication des avis de réunions et les PV non encore publiés	A	Les avis de réunions et les PV non encore publiés ont été recensés et publiés sur le site de l'ITIE-Mali
8.	Mettre en œuvre le décret n°2019-0006/PM-RM du 10 Janvier 2019 de l'ITIE et du règlement intérieur du Comité de pilotage	A	Toutes les dispositions du décret ont respectées.
9.	Adopter l'arrêté qui fixe l'organisation du Secrétariat Permanent	C	Non réalisé
10	Opérationnaliser l'arrêté qui fixe le niveau de rémunération des sessions du Comité de Pilotage et des commissions de travail	C	Non réalisé

N°	Activités Prévues	SCORE	Observations
11	Tenir régulièrement les sessions du Comité de pilotage	A	Toutes les sessions ont été tenues
12	Tenir régulièrement les réunions des commissions de travail et inter commission tous les deux mois au besoin	A	Réalisé
13	Tenir la session du Comité de Supervision	C	Non réalisée
14	Organiser des séances de travail d'amélioration sur le MCAS et l'OGAS pour répondre aux exigences de la Norme ITIE	C	Non réalisé
15	Organiser des séances de travail avec la DNGM et la CPS pour la vérification de l'exhaustivité et la fiabilité des données issue du répertoire minier et procéder à l'analyse d'éventuelle incohérence afin d'assurer la crédibilité et la pertinence des données divulgué dans les rapports ITIE	C	Non réalisé
16	Etablir la liste des conventions d'exploitation et de recherche en vigueur	A	Réalisé
17	Publier de façon exhaustive les conventions minières et pétrolières sur les sites de l'ITIE-Mali et du ministère des mines et du pétrole	A	Toutes les conventions en vigueur 2022 ont été publiées sur le site web de l'ITIE.
18	Mettre en œuvre le plan de publication des contrats miniers validés	B	En cours
19	Recenser les compagnies n'ayant pas rempli les formulaires de déclarations 2017-2018 sur les bénéficiaires effectifs	A	Réalisé

N°	Activités Prévues	SCORE	Observations
20	Organiser l'atelier élargi à Bamako (RCCM, API, MCAS, DNGM, l'Ordre des Notaires, l'ONRP, BECEAO, CENTIF, DGI, DGD, DNTCP, l'UEMOA, DGEAB, le Ministère de la Justice, OCLEI, MMP, Chambre des Mines...)	C	Non réalisé
21	Revue semestrielle du Plan de Travail Annuel 2022 et de son PTO	A	Réalisé
22	Elaborer le Plan de Travail 2023 et son PTO	B	En cours de réalisation
23	Faire l'inventaire des données du secteur extractif	A	Réalisé
24	Réaliser une étude de faisabilité technique en vue de l'intégration des données de l'ITIE dans une plateforme numérique	B	En cours
25	Mener un plaidoyer auprès du gouvernement pour l'adoption d'une stratégie de diversification des substances minérales	C	Non réalisé
26	Divulguer l'information sur le contenu local dans les rapports ITIE	A	Réalisé
27	Tenir un atelier d'auto évaluation de la feuille de route pour la validation des mesures correctives, des nouvelles exigences et la validation du rapport ITIE 2019	A	Réalisé
28	Produire un rapport narratif de suivi des recommandations des rapports ITIE 2014, 2015, 2016, 2017, 2018	A	Réalisé
29	Elaborer les rapports ITIE 2020 et 2021 dans le délai prescrit	B	Le rapport ITIE 2020 a été produit en 2022 et celui de 2021 sera produit en 2023

N°	Activités Prévues	SCORE	Observations
30	Organiser un atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclarations des rapports ITIE 2020 - 2021	A	Réalisé
31	Restituer l'étude d'impact de la mise en œuvre de l'ITIE dans les zones minières	C	Non réalisé
32	Elaborer et publier le Rapport Annuel d'Avancement RAA 2021	A	Réalisé
33	Restituer l'étude sur la traçabilité des revenus des collectivités des zones minières	C	Non réalisé
34	Recruter un Chargé de communication	C	Non recruter
35	Animation médias (conférence de presse, débats télé radio, interviews)	A	Des débats ont été réalisés
36	Diffusion de sketch audios vidéos	A	Un sketch pour la dissémination du rapport ITIE 2019 a été élaboré
37	Conférence universitaire / activités d'animation	C	Non réalisé
38	Production des supports de communication (affiche, dépliants, T-shirt et autres)	A	Des outils de communication ont été produits
39	Dissémination du rapport ITIE 2019	A	Le rapport ITIE 2019 a été disséminé à Bamako et dans plusieurs régions du pays.

N°	Activités Prévues	SCORE	Observations
40	Dissémination du rapport ITIE 2020 et 2021	C	Non réalisé
41	Restitution des missions de dissémination des rapports ITIE 2017 et 2018	A	Réalisé
42	Animation du site web	A	Réalisé
43	Promotion de la page ITIE sur les réseaux sociaux	A	Réalisé
44	Publication des données dans les formats ouverts (Excel)	A	Réalisé
45	Renforcement de l'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre du processus l'ITIE	C	Non réalisé
46	Organiser une formation sur les nouvelles notes d'orientation de la Norme ITIE	C	Non réalisé
47	Organiser une formation sur la Norme ITIE dans certaines zones minières	A	Atelier organisé à Kalana, Fourou , Kénieba et Sadiola
48	Formation en infographie pour la gestion des sites web	C	Non réalisé
49	Formation en communication événementiel	C	Non réalisé
50	Formation en logiciel de gestion de courrier arrivée, départ et archivage)	C	Non réalisé

N°	Activités Prévues	SCORE	Observations
51	Formation sur les innovations du Code minier de 2019 et son décret d'application	C	Non réalisé
52	Voyages d'études dans certains pays de mise en œuvre de l'ITIE	C	Non réalisé
53	Participer aux rencontres internationales de l'ITIE en 2022	A	Réalisé
54	Rémunérer le personnel du Secrétariat Permanent	A	Le personnel du Secrétariat Permanent est rémunéré
55	Equiper le Secrétariat Permanent en outil de travail (matériel informatique, matériel bureautique, roulant...)	A	Le Secrétariat permanent a été équipé
56	Doter le Secrétariat Permanent en carburant	A	Le Secrétariat Permanent a été doté en carburant
57	Hébergement du site web de l'ITIE	A	Réalisé
58	Frais Internet	A	Réalisé
59	Acquisition d'un véhicule	C	Non réalisé
60	Evaluation de performance du travail du Secrétariat Permanent	C	Non réalisé
	Total des réalisations	60	
NB: <i>Score: A= 33 ; B=5 ; C=22</i>			

A = réalisé, B = en cours de réalisation, C = Non réalisé

III. PERFORMANCES PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE L'ITIE.

Suivi rapproché par le Comité de pilotage	<p>Les activités de mise en œuvre de l'ITIE ont été menées avec la pleine participation de toutes les parties prenantes. Tous les collègues sont représentés au sein du Comité de pilotage de façon adéquate et participent régulièrement à toutes les sessions statutaires et les activités de l'ITIE. Le Comité de pilotage a statué lors des rencontres d'envergure sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le point sur le rapport de validation du Mali à la Norme ITIE ; - la validation de l'étude de cadrage des rapport ITIE 2020 et 2021 ; - la Validation du rapport ITIE 2020 ; - la validation du Plan de Travail ITIE 2023 ; - l'échange sur la note conceptuelle portant statut des organes de mise en œuvre de l'ITIE au Mali ; - la validation du plan d'action pour la prise en charge des mesures correctives issues de la validation.
Publication régulière et ponctuelle des rapports ITIE	Le rapport ITIE 2020 a été publié dans le délai
Cadre légal et institutionnel, y compris octroi des licences.	<p>Conformément à l'exigence 2 de la Norme le rapport ITIE 2020 décrit le cadre légal et institutionnel, y compris l'octroi des licences comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cadre légal et le régime fiscal applicables aux industries extractives ; - la participation de l'État dans les industries extractives ; - le registre et l'octroi des licences ; - la propriété réelle ; - le référentiel en ligne de MCAS ; - les contrats.
Prospection et Production	<p>Le rapport ITIE 2020 conformément à l'exigence 3 de la Norme fait ressortir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations sur les activités de prospection ; - Les données de production ; - Les données sur l'artisanat minier ; - Les données sur la propriété effective ; - Les données sur l'exportation.

Collecte des revenus	<p>Les informations disponibles dans le rapport ITIE 2020 et applicables au Mali pour l'exigence 4 sont relatives à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Divulgence exhaustive des taxes et revenus ; - Le niveau de désagrégation ; - La ponctualité des données ; - La qualité des données.
Attribution des revenus	<p>L'exigence portant sur l'attribution des revenus a été couverte par le rapport ITIE 2020 et a concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La répartition des revenus ; - Les Transferts infranationaux ; - La gestion des dépenses et des revenus.
Dépenses sociales et économiques	<p>S'agissant de la 6^{ème} exigence de la norme ITIE, le rapport ITIE 2020 retrace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La déclaration unilatérale des dépenses sociales par les entreprises extractives ; - La contribution économique a été retracée dans le rapport ITIE 2020 notamment : (82% de contribution du secteur minier dans les exportations, 9,74% dans le PIB, 20,8% dans les revenus de l'Etat, 0,8% dans l'emploi. La répartition de la production des minerais se répartit entre les régions de Kayes 72%, de Sikasso 26% et Koulikoro 2%).
Impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles	<p>La mise en œuvre de l'ITIE au Mali renforce les priorités publiques en matière de bonne gouvernance de l'industrie extractive.</p> <p>L'examen des différents rapports ITIE montre une amélioration de la qualité de ces rapports. On constate que les écarts sont expliqués. Ce qui dénote d'un impact réel de mise en œuvre de l'ITIE sur la gestion transparente de l'industrie extractive au Mali.</p> <p>Le Comité de pilotage a entrepris des actions qui vont au-delà des exigences de la Norme afin d'informer d'avantage les citoyens sur l'industrie extractive.</p> <p>Le Mali a publié dans le rapport ITIE 2020 des informations sur les propriétaires réels des entreprises extractives. L'ITIE-Mali est parmi le nombre de pays qui donnent un accès direct aux informations sur les conventions minières à travers le site de l'ITIE Mali (www.itie.ml).</p>

Commentaires : Malgré les efforts du Comité de Pilotage d'améliorer la mise en œuvre de la norme ITIE au Mali et dans une certaine mesure d'aller au-delà des exigences de cette norme, les résultats de la dernière validation de 2022 n'ont pas été satisfaisants. Selon la décision du conseil d'administration de l'ITIE rendue publique le 13 Octobre 2022, le Mali a obtenu un score assez faible de 65,5 points dans le cadre de sa validation à la norme ITIE 2019. Ce score est réparti entre les composantes de la norme comme suit :

- Composante Résultats et impacts : score modéré de 70 points
- Composante transparence : score assez faible de 66 points ;
- Composante engagement des parties prenantes : score assez faible de 60 points.

IV. Aperçu des réponses du groupe multipartite aux recommandations formulées par l'administrateur indépendant suite à la réconciliation :

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de la mise en œuvre des recommandations précédentes (2016, 2017, 2018) formulées par les administrateurs indépendants :

Etat de mise en œuvre	Nombre de recommandations	Pourcentage
Exécutée	7	30,4%
Non Exécutée	7	30,4%
Partiellement exécutée	8	34,8%
Sans objet	1	4,4%
Total général	23	100%

L'intégralité des recommandations formulées se trouve en annexe 1 du rapport.

V. COUTS TOTAUX DE MISE EN ŒUVRE :

La mise en œuvre du processus ITIE au Mali en 2022 a été facilitée grâce essentiellement à l'apport de l'État et du Projet de Gouvernance du Secteur des Mines (PGSM) pour un montant de **trois cent vingt millions (320 000 000 F CFA)**.

Le montant total mis à la disposition par le gouvernement du Mali s'élève à la somme de **cent vingt-sept millions huit cent trois mille neuf cent quatorze (127 803 914 F CFA)**, soit **40%** contre **cent quatre-vingt-douze millions cent quatre-vingt-seize mille quatre-vingt-six (192 196 086 F CFA)** par le PGSM soit **60**

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :

L'élaboration et la validation du RAA 2022 ont été planifiées dans le Plan de Travail Annuel 2023. Le RAA 2022 a fait l'objet de consultations avec les parties prenantes non membres du Comité de Pilotage.

Le plan de travail est un outil de diagnostic réel de la planification des activités du Comité de Pilotage via le plan de travail annuel. Il s'avère nécessaire de créer une synergie d'actions entre le plan de travail et le rapport annuel d'avancement. Les indicateurs physiques et financiers dégagés à l'issue de l'analyse du plan de travail 2022 montrent cette nécessité de lier le plan de travail au rapport annuel d'avancement en vue d'aboutir à des effets et impacts résultant de la mise en œuvre de la norme ITIE. La performance des pays de mise en œuvre de l'ITIE mesurée par le biais des RAA a montré des limites ci-après :

- le déséquilibre entre les indicateurs financiers et physiques ;
- le niveau peu satisfaisant d'exécution du plan de travail ;
- L'inflexibilité du budget national par rapport à l'évolution de la norme ITIE et les délais qui y sont prescrit ;
- le faible niveau d'exécution des recommandations formulées par l'administrateur indépendant

A ce titre nous recommandons :

- Elaborer et valider simultanément le plan de travail et le rapport annuel d'avancement ;
- Impliquer la Direction des Finances et du Matériel et le PGSM dans l'élaboration du plan de travail ;
- Accélérer la relecture des textes de création de l'ITIE ;
- Adopter un mécanisme approprié et rigoureux de suivi des recommandations des rapports ITIE.

VII. COMPOSITION DETAILLEE DU COMITE DE PILOTAGE :

7.1 Société civile :

- ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DU MALI (ASCOMA)
- FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU SAHEL (FDS)
- RESEAU DES JOURNALISTES MALIENS POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA PAUVRETE (RJMLCP)
- COORDINATION DES ASSOCIATIONS ET ONG FEMININES (CAFO)
- PUBLIEZ-CE-QUE VOUS PAYEZ (PCQVP)
- COALITION AFRICAINE DES ALTERNATIVES DETTE ET DEVELOPPEMENT (CAD-MALI)

7.2. Administration :

- PRIMATURE
- CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION
- MINISTERE DES MINES
- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
- HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
- DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS
- DIRECTION NATIONNALE DES DOMAINES
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
- DIRECTION NATIONNALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE
- DIRECTION NATIONNALE DE LA GEOLOGIE ET DES MINES
- OFFICE NATIONAL POUR LA RECHERCHE PETROLIERE
- DIRECTION GENERALE DES DOUANES
- SECTION DES COMPTES DE LA COUR SUPREME
- INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
- DIRECTION NATIONNALE DE L'ASSAINISSEMENT ET DU CONTROLE DES POLLUTIONS ET DES NUISANCES
- CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE DU SECTEUR MINES ET ENERGIE

7.3. Secteur extractif :

- SOMILO-GOUNKOTO
- FEKOLA
- SOMISY SA
- SEMOS
- PETROMA
- Mali Minerals Resources
- CHAMBRE DES MINES

7.4. Structures ressources :

- ORDRE NATIONAL DES EXPERTS ET COMPTABLES AGREES DU MALI
- CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU MALI (CSTM)
- UNION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU MALI (UNTM)

SITUATION D'EXECUTION DES CREDITS : Activités en lien avec le Plan de Travail 20

Axes stratégiques	Activités Prévues	Activités réalisées	Coût Prévu	Coût exécuté	Écarts
I. Cadre légal et réglementaire	Mener un Audit institutionnel, organisationnel, financier et comptable des organes de l'ITIE	La procédure de sélection du consultant est lancée	45	0	45
	Elaborer des textes appropriés (lettres circulaires, arrêtés...) rendant obligatoire le respect des exigences d'exhaustivité et de fiabilité des déclarations	Des lettres de relances et de mise en demeure ont été adressées aux structures déclarantes en retard il reste à mettre en place des textes rendant obligatoire.	0	0	0
I. Cadre légal et réglementaire	Suivre la signature du décret pour la divulgation de la propriété réelle	Le décret a été signé et publié sur le site de l'ITIE-MALI	0	0	0
	Mise en place du registre pour la divulgation de la propriété réelle	Le registre n'a pas pu être mise en place.	100	0	100
	Validation des formulaires relatif à la Supervision par le groupe multipartite	Les formulaires ont été validé par le CP et publié sur le site de l'ITIE	1,2	0	1,2
	Examen des documents issues de l'atelier de Ségou mis à la disposition de la commission ad hoc	La commission ad hoc a analysé les documents de l'atelier de Ségou	0	0	0

	Recensement et publication des avis de réunions et les PV non encore publiés	Les avis de réunions et les PV non encore publiés ont été recensés et publiés sur le site de l'ITIE-Mali	0	0	0	
II. Gouvernance du Groupe multipartite	Mettre en œuvre le décret n°2019-0006/PM-RM du 10 Janvier 2019 de l'ITIE et du règlement intérieur du Comité de pilotage	L'arrêté interministériel fixant la rémunération des membres du CP et des commissions de travail lettre n'a pas été signé	3,75	0	3,75	
	Adopter l'arrêté qui fixe l'organisation du Secrétariat Permanent	Non réalisé	0	0	0	
	Opérationnaliser l'arrêté qui fixe le niveau de rémunération des sessions du Comité de Pilotage et des commissions de travail	Non réalisé	0	0	0	
	Tenir régulièrement les sessions du Comité de pilotage	Toutes les sessions ont été tenues	29,6			
	Tenir régulièrement les réunions des commissions de travail et inter commission tous les deux mois au besoin	Réalisé	6,5	6,5	0	
	Tenir la session du Comité de Supervision	Non réalisée	1,5	0	1,5	
III. Transparence des titres et conventions	Organiser des séances de travail d'amélioration sur le MCAS et l'OGAS pour répondre aux exigences de la Norme ITIE	Non réalisé	1	0	1	

miniers pétroliers et	Organiser des séances de travail avec la DNGM et la CPS pour la vérification de l'exhaustivité et la fiabilité des données issue du répertoire minier et procéder à l'analyse d'éventuelle incohérence afin d'assurer la crédibilité et la pertinence des données divulgué dans les rapports ITIE	Non réalisé	1	0	1	
	Etablir la liste des conventions d'exploitation et de recherche en vigueur	Réalisé	0	0	0	
	Publier de façon exhaustive les conventions minières et pétrolières sur les sites de l'ITIE-Mali et du ministère des mines et du pétrole	Toutes les conventions en vigueur 2022 ont été publié sur le site web de l'ITIE.	0	0	0	
	Mettre en œuvre le plan de publication des contrats miniers validés	En cours	0	0	0	
	Recenser les compagnies n'ayant pas rempli les formulaires de déclarations 2017-2018 sur les bénéficiaires	Réalisé	0	0	0	
	Organiser l'atelier élargi à Bamako (RCCM, API, MCAS, DNGM, l'Ordre des Notaires, l'ONRP, BECEAO, CENTIF,	Non réalisé	6	0	6	

	DGI, DGD, DNTCP, l'UEMOA, DGEAB, le Ministère de la Justice, OCLEI, MMP, Chambre des Mines...)					
IV. Pérennisation du processus ITIE	Revue semestrielle du Plan de Travail Annuel 2022 et de son PTO	Réalisé	1,5			
	Elaborer le Plan de Travail 2023 et son PTO	En cours de réalisation	1,5	1,5	0	
	Faire l'inventaire des données du secteur extractif	Réalisé	5	0	5	
	Réaliser une étude de faisabilité technique en vue de l'intégration des données de l'ITIE dans une plateforme numérique	En cours	300	0	300	
	Mener un plaidoyer auprès du gouvernement pour l'adoption d'une stratégie de diversification des substances minérales	Non réalisé	0	0	0	
	Divulguer l'information sur le contenu local dans les rapports ITIE	Réalisé	0	0	0	
	Tenir un atelier d'auto évaluation de la feuille de route pour la validation des mesures correctives, des nouvelles exigences et la validation du rapport ITIE 2019	Réalisé	12			

	Produire un rapport narratif de suivi des recommandations des rapports ITIE 2014, 2015,2016, 2017, 20018	Réalisé	0	0	0	
	Elaborer les rapports ITIE 2020 et 2021 dans le délai prescrit	Le rapport ITIE 2020 a été produit en 2022 et celui de 2021 sera produit en 2023	100	100	0	
	Organiser un atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclarations des rapports ITIE 2020 - 2021	Réalisé	1,2	1,2	0	
	Restituer l'étude d'impact de la mise en œuvre de l'ITIE dans les zones minières	Non réalisé	25	0	25	
	Elaborer et publier le Rapport Annuel d'Avancement RAA 2021	Réalisé	1,5	1,5	0	
	Restituer l'étude sur la traçabilité des revenus des collectivités des zones minières	Non réalisé	12	0	12	
V. Communication	Recruter un Chargé de communication	Non recruter	0	0	0	
	Animation médias (conférence de presse, débats télé radio, interviews	Des débats ont été réalisés	6			
	Diffusion de sketch audios vidéos	Un sketch pour la dissémination du rapport ITIE 2019 a été élaboré	3	5	-2	Dépassement des prévisions

	Conférence universitaire / activités d'animation	Non réalisé	4	0	4	
	Production des supports de communication (affiche, dépliants, T-shirt et autres)	Des outils de communication ont été produits	16			
	Dissémination du rapport ITIE 2019	Le rapport ITIE 2019 a été disséminé à Bamako et dans plusieurs régions du pays.	25	25	0	
	Dissémination du rapport ITIE 2020 et 2021	Non réalisé	25	0	25	
	Restitution des missions de dissémination des rapports ITIE 2017 et 2018	Réalisé	0	0	0	
	Animation du site web	Réalisé	0	0	0	
	Promotion de la page ITIE sur les réseaux sociaux	réalisé	0	0	0	
	Publication des données dans les formats ouverts (Excel)	Réalisé	0	0	0	
VI. Renforcement des capacités	Renforcement de l'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre du processus l'ITIE	Non réalisé	0,375	0	0,375	
	Organiser une formation sur les nouvelles notes d'orientation de la Norme ITIE	Non réalisé	4	0	4	

	Organiser une formation sur la Norme ITIE dans certaines zones minières	Atelier organisé à Kalana, Fourou, Kénieba et Sadiola	12	6	6	Réalisation en deçà de la prévision
	Formation en infographie pour la gestion des sites web	Non réalisé	2,1	0	2,1	
	Formation en communication évènementiel	Non réalisé				
	Formation en logiciel de gestion de courrier arrivée, départ et archivage)	Non réalisé				
	Formation sur les innovations du Code minier de 2019 et son décret d'application	Non réalisé	3	0	3	
	Voyages d'études dans certains pays de mise en œuvre de l'ITIE	Non réalisé	25	0	25	
	Participer aux rencontres internationales de l'ITIE en 2022	Réalisé	1	5	-4	Dépassement des prévisions dû : - au remboursement de pénalité de billet d'avion suite à l'annulation de la mission du Secrétaire Permanent devant se rendre au CA de l'ITIE à Oslo en Norvège - participation du Secrétaire Permanent à la 53 ^{ème} CA en Belgique
VII. Assurer le fonctionnement du Secrétariat Permanent	Rémunérer le personnel du Secrétariat Permanent	Le personnel du Secrétariat Permanent est rémunéré	81	90	-9	Dépassement dû au reclassement du personnel
	Equiper le Secrétariat Permanent en outil de travail (matériel	Le Secrétariat permanent a été équipé	12	12,6	-0,6	Dépassement des prévisions

	informatique, matériel bureautique, roulant...)					
	Doter le Secrétariat Permanent en carburant	Le Secrétariat Permanent a été doté en carburant	10	3, 3	6,7	Retentions budgétaires
	Hébergement du site web de l'ITIE	Réalisé	2,2	2, 36	-0,16	Dépassement des prévisions
	Frais Internet	Réalisé	9	9	0	
	Acquisition d'un véhicule	Non réalisé	30	0	30	
	Evaluation de performance du travail du Secrétariat Permanent	Non réalisé	0	0	0	

1. Activité réalisée hors plan en 2022

ACTIVITE	REALISATION	Source de Financement
La prise en charge de la Commission Ad Hoc de la validation du Mali à la norme ITIE	Activité réalisée	ETAT /PGSM

Tableau 2 : Comparaison entre la réalisation physique des activités du plan de travail et l'exécution financière :

Axes stratégiques	Nombre d'activités prévues	Nombre d'activités réalisées	Taux d'exécution physique	Montants Prévus en Millions de F CFA	Montants réalisés en Millions de F CFA	Taux d'exécution financière	Observations
Axe 1 : Cadre légal et réglementaire	07	05	71%	146	0	0%	Il est prévu des activités à zéro coût
Axe 2 : Gouvernance des organes de l'ITIE	06	03	50%	41	36	88%	
Axe 3 : Transparence des titres et conventions miniers et pétroliers	07	03	43%	8	0	0%	
Axe 4 : Transparence des contrats et propriété réelle	13	07	54%	460	121	26%	
Axe 5 : Communication	11	08	73%	79	44	55%	
Axe 6 : Renforcement des capacités	09	02	22%	47	6	12%	


Axe 7 : Fonctionnement du Secrétariat Permanent.	07	05	71%	144	113	78%	
Total	60	33	55%	925	320	35%	

Commentaires : Sur un total de 60 activités prévues dans le plan de travail 2022, 33 ont été réalisées, soit un taux d'exécution physique de 55% contre 925 millions CFA de prévision budgétaire pour 320 millions mis à disposition et dépensés, soit une réalisation financière de 35%.

Bamako, le 07 AOUT 2024

Le Ministre des Mines

Président du Comité de pilotage


Amadou KEITA
Chevalier de l'ordre National

